

crime demeure impuni. "Les corbeaux arracheront de son orbite l'œil qui méprise son père, et qui regarde sa mère de travers, et les jeunes aigles s'empresseront de le dévorer." Prov. 30, 17. Telle est la menace de l'Esprit Saint lui-même.

S'il arrive quelquefois que les crimes des enfants contre leurs parents ne soient pas toujours punis par les autorités civiles, comme nous avons vu que cela eut lieu dans la Chine païenne, cela n'empêche pas l'œil scrutateur de Dieu de contempler ces tristes scènes, et souvent de les châtier, d'une manière exemplaire, même ici-bas. Dieu n'oublie jamais qu'il est l'auteur et le protecteur de la dignité des parents au sein de leurs familles.

Un homme, dans le voisinage de Cologne, (nous pourrions ici, si nous le voulions, donner et son nom et le lieu de sa demeure) s'était, un jour, oublié au point de frapper sa vieille mère! Il renvoya, avec des paroles grossières, le prêtre de Hammersback, qui s'était cru obligé de lui faire des remarques sur la conduite indigne qu'il venait de tenir. Le même jour, un convoi de chemin de fer lui passa sur le corps, de sorte qu'il fallut, à l'hôpital, lui amputer le bras même dont il s'était servi le matin pour frapper celle qui l'avait nourri de son lait dans sa première enfance! (*Gazette du Dimanche*, nov. 1854.)

Il ne nous serait pas difficile de raconter ici beaucoup d'autres traits de ce genre, arrivés dans les temps mêmes où nous vivons.

St. Pierre Damien rapporte, entr'autres choses remarquables, le trait suivant, qui prouve ce